

## SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

### *Avis d'appel d'offres International*

**Nom de l'Autorité contractante :** Université de Parakou

**Objet :** Travaux de construction de la salle de conférence, du bâtiment des masters de type RDC extensible et de l'amphithéâtre de trois cents (300) places de type RDC extensible à Baka au profit du Rectorat de l'UP (3 Lots).

Référence SIGMAP : T\_R\_103901

Avis n°~~017~~-2025/UP/R/PRMP/A-PRMP/SA-PRMP du ~~29/07/2025~~

Identification de la procédure : *Appel d'Offres Ouvert International*

**BON A LANCER**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la deuxième version du plan de passation des marchés publics de l'Université de Parakou publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 06 août 2025.

2. L'Université de Parakou a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds Propres, afin de financer ses projets d'investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de travaux de construction de la salle de conférence, du bâtiment des masters de type RDC extensible et de l'amphithéâtre de trois cents (300) places de type RDC extensible à Baka au profit du Rectorat de l'UP (3 lots).

3. L'Université de Parakou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : travaux de construction de la salle de conférence, du bâtiment des masters de type RDC extensible et de l'amphithéâtre de trois cents (300) places de type RDC extensible à Baka. Ces travaux sont constitués en trois (03) lots distincts à savoir :

- ⊕ Construction d'un bâtiment à usage de salle de conférence (lot 1) ;
- ⊕ Construction d'un bâtiment de type RDC extensible à R+2 au profit des classes de masters à l'Université de Parakou (lot 2) ;
- ⊕ Construction d'un Amphithéâtre de 300 places de type RDC extensible à R+1 à BAKA (lot 3).

Un candidat peut soumissionner pour tous les lots mais ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé. Aucune variante ne sera prise en compte.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

-Capacité technique et expériences :

- ❖ Être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises et exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), justifié par le Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) et/ou les statuts ;
- ❖ Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur principal ou sous-traitants au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours (2025), au moins deux (02) marchés de travaux de construction de bâtiments publics ou privé à caractère public d'une valeur au moins égale à :
  - quatre cent soixante-sept millions six cent onze mille quarante (**467 611 040**) francs CFA HT chacun pour le lot 1 ;
  - deux cent trente-huit millions sept cent quarante-cinq mille quatre cents (**238 745 400**) francs CFA HT chacun pour le lot 2 et
  - quatre cent sept millions huit cent quatre-vingt-seize mille neuf cents (**407 896 900**) francs CFA HT chacun pour le lot 3.

le tout justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception signés appuyés aussi des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

- ❖ Disposer pour chaque lot, de moyens matériels nécessaires à l'exécution des travaux, conformément au point 6 de la **sous-section C. critères d'évaluation et de qualification** ;
- ❖ Disposer pour chaque lot, du personnel clé et spécialisé conformément au point 5 de la **sous-section C. critères d'évaluation et de qualification**.

-Capacité financière :



- ❖ Prouver une capacité financière sous forme d'avoir liquides, de fonds propres, ou ligne de crédit d'un montant d'au moins soixante-deux millions trois cent quarante-huit mille cent trente-neuf (**62 348 139**) francs CFA pour le lot 1, trente un millions huit cent quatre-vingt-deux mille sept cent vingt (**31 832 720**) francs CFA pour le lot 2 et cinquante-quatre millions trois cent quatre-vingt-six mille deux cent cinquante-trois (**54 386 253**) francs CFA pour le lot 3 ; justifiée par une attestation d'une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.
- ❖ Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen dans le domaine de construction au cours des trois dernières années (2024, 2023 et 2022) de montant au moins égale à cinq cent quatre-vingt-quatre millions cinq cent treize mille huit cent (**584 513 800**) francs CFA pour le lot 1, deux cent quatre-vingt-dix-huit

millions quatre cent trente un mille sept cent cinquante (298 431 750) francs CFA pour le lot 2 et cinq cent neuf millions huit cent soixante-onze mille cent vingt-cinq (509 871 125), justifié par les états financiers (les quinze premières pages) des trois dernières années présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI)

**b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence**

**-Capacité technique et expériences :**

- ❖ Être une entreprise ou groupement d'entreprises solidaires spécialisées dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), justifiés par le registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;
- ❖ Disposer pour chaque lot, de moyens matériels nécessaires à l'exécution des travaux, conformément au point 6 de la **sous-section C.** critères d'évaluation et de qualification ;
- ❖ Disposer pour chaque lot, du personnel clé ; d'encadrement et spécialisé conformément au point 5 de la **sous-section C.** critères d'évaluation et de qualification.

**-Capacité financière :**



- ❖ Produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence ;
- ❖ Prouver une capacité financière sous forme d'avoir liquides, de fonds propres, ou ligne de crédit d'un montant d'au moins soixante-deux millions trois cent quarante-huit mille cent trente-neuf (62 348 139) francs CFA pour le lot 1, trente un millions huit cent quatre-vingt-deux mille sept cent vingt (31 832 720) francs CFA pour le lot 2 et cinquante-quatre millions trois cent quatre-vingt-six mille deux cent cinquante-trois (54 386 253) francs CFA pour le lot 3 ; justifiée par une attestation d'une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.
- ❖ Fournir par lot une attestation d'assurance des risques professionnels indiquant, l'objet du marché et couvrant la responsabilité civile professionnelle de montant au moins égale à cinq cent quatorze millions trois cent soixante-douze mille cent quarante-quatre (514 372 144) francs CFA HT pour le lot 1, Deux cent soixante-deux millions six cent dix-neuf mille neuf cent quarante (262 619 940) francs CFA HT pour le lot 2 et quatre cent quarante-huit millions six cent quatre-vingt-six mille cinq cent quatre-vingt-dix (448 686 590) francs CFA HT pour le lot 3 ; reconductible automatiquement

sur la période d'exécution des travaux ;

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de :

→ Lot 1 : quinze (15) mois ;

→ Lot 2 : quinze (15) mois ;

→ Lot 3 : quinze (15) mois.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi ; **IBON A LANCER**

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics Email : [secretariatprmp.up@gouv.bj](mailto:secretariatprmp.up@gouv.bj) et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat permanent des marchés publics de l'Université de Parakou sis au quartier Arafat au niveau du Rectorat annexe, au Rez de chaussée, deuxième bureau à droite avant le magasin, - Bénin – Tél. 01 66 66 99 00 tous les jours ouvrés de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes **heure locale (GMT + 1)** ;

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du **1er octobre** 2025 tous les jours ouvrés de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT+1). Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent des Marchés Publics de l'Université de Parakou sis au quartier Arafat au niveau du Rectorat annexe, au Rez de chaussée, deuxième bureau à droite avant le magasin, Tél : 01 66 66 99 00.

Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par courrier express recommandé. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique, à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent des Marchés Publics de l'Université de Parakou sis au quartier Arafat au niveau du Rectorat

annexe, au Rez de chaussée, deuxième bureau à droite avant le magasin, au plus tard le 04.../..11 2025 à 10 h 00 minutes (heure locale, GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : Université de Parakou, salle des actes situé au premier étage du rectorat annexe, troisième porte à gauche, le 04.../..11 2025.... à 10 h 30 minutes, (heure locale GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **quatre millions six cent soixante-seize mille cent dix (4 676 110) francs CFA** pour le lot 1, **deux million trois cent quatre-vingt-sept mille quatre cent cinquante-quatre (2 387 454) francs CFA** pour le lot 2 et **quatre millions soixante-dix-huit mille neuf cent soixante-neuf (4 078 969) francs CFA** pour le lot 3. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt jours (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées séparément par lot sous peine de rejet,

Parakou, le 29 / 09 /2025

La Personne responsable des marchés publics,

**IBON A LANCER**

Gounou Taïrou SINAGONRIGUI KORA ZAKI

